



Concertation entre les syndicats et le Cabinet de l'Intérieur ce 10/08/2016

Création : mercredi 10 août 2016 15:46

Le SNPS a plaidé pour une politique de sécurité globale, et ce, indépendamment des spécificités de chaque zone. Le niveau de menace 2+ est maintenu, mais malgré le statu quo préconisé par l'OCAM, la sécurité du personnel sera augmentée par des mesures complémentaires à celles déjà actuellement d'application.

La concrétisation de cette augmentation de la sécurité est reprise dans les 5 points ci-dessous :

- Une analyse de risque est pour chaque zone de police sur trois niveaux, le personnel, les infrastructures et les missions. Avec pour priorité de dégager des mesures structurelles pour des solutions sur le long terme.
- Des directives sont données pour activer l'achat d'armes et préparer la formation des agents.
- Accélérer les procédures de marché pour l'achat d'armes collectives adaptées à la menace actuelle.
- Une initiative législative permettant au ministre d'autoriser le retour au domicile des policiers avec leur arme de service. Et si nécessaire le port 24hr/24hr sans passer par l'accord du chef de zone.
- Mise en place d'un groupe de travail afin de déterminer des normes minimales en termes d'infrastructure (commissariat, service accueil...) et prestations policières. Dans l'urgence un comité supérieur se tiendra la semaine prochaine pour éditer les premières directives en la matière.

Le SNPS veillera au respect des engagements pris.